

Les communs : comprendre les enjeux et questions liés aux cadres juridiques

Pourquoi cette session ?

L'enjeu des transitions réinterroge notre rapport aux ressources et aux biens et la manière dont les sociétés locales s'organisent pour les partager et les gérer. De multiples initiatives émergent dans les territoires ruraux comme urbains et souhaitent proposer de nouvelles alternatives. Elles se revendiquent parfois des communs ou développent des approches similaires. Le concept des communs permet d'éclairer différemment les enjeux des territoires ruraux et incite à renouveler son regard sur les pratiques de développement local.

Cette session vous propose d'aborder le concept de communs sous l'angle juridique et de cerner les différentes questions qui se posent en termes de droit. Elle fait suite à [Innov'Rural 2019 : Construire les transitions en COMMUN\(S\)](#), et à la webconférence du 17 janvier 2020 qui a permis de revenir sur cette notion et ses enjeux. Elle s'adresse aux personnes ayant participé à ces temps et qui souhaitent approfondir, ainsi qu'aux nouvelles personnes intéressées.

Un troisième temps aura lieu le 2 juillet 2020 (sous réserve de modification en fonction de la situation sanitaire) et proposera une visite et une étude de cas : "[L'Ecopôle du Val d'Allier : revaloriser, préserver et gérer en COMMUN\(S\) un espace de nature, de loisirs et d'activités humaines](#)".

Une session pour qui ?

Cette session est destinée aux élus locaux, agents de développement, techniciens, salariés et acteurs de collectifs porteurs de projet, acteurs de la société civile...

Programme

- Rappel sur les éléments de définition et de concept des communs
- Quelles dimensions et questions juridiques le principe des communs soulève-t-il (droits de propriété, réglementations relatives à la gestion de ressources, régulations des relations entre différents usagers, dispositifs statutaires...)?
- Existe-t-il un cadre juridique relatif aux communs ?
- En quoi le droit peut-il être un point d'appui ou un frein à la gestion par les communs ?
- Les communs peuvent-ils contribuer à enrichir ou faire évoluer le droit ?

Intervenant

- **Fabien Girard**, maître de conférences en droit, Université Grenoble-Alpes

En pratique

- **Judi 11 juin 2020**, de 10h à 12h, en webconférence
- En fonction de la modalité de sortie du confinement, cette session sera ou non soumise à cotisation
- Inscription : avant le **8 juin 2020** sur le site de caprural.org
- Contacts : **Patrick Grimault**, 06 12 06 74 23, reseaux.emergence@caprural.org
Mylène Thou, 06 77 83 45 03, valorisations.innovations@caprural.org